

II) l'organisation de la traite des noirs

Introduction : La traite des esclaves qui est d'abord pratiquée par les tribus africaines entre elles (traite interne) l'est ensuite par les arabo-musulmans qui l'organisent (la traite orientale) au VIIe siècle. La traite occidentale ou atlantique explose entre le milieu du XVIe et le XVIIIe siècle et a engendré le déplacement de plus de 8 millions d'Africains vers l'Amérique. L'Angleterre, le Portugal et la France sont les 3 royaumes ayant le plus contribué à cette traite

Problématique : Comment se déroule et s'organise la traite ?

A) La capture et le troc

B) La traversée de l'Atlantique

C) La vente et le travail forcé

Conclusion : Véritables marchandises, les esclaves noirs sont transportés en bateau après leur capture en Afrique, vers l'Amérique par des armateurs européens. Une fois en Amérique on peut se demander quelles sont les conditions de vie de ces esclaves.